

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR UN CONSULTANT LOCAL
SERVICES DE PREPARATION DU MANUEL D'EXECUTION DU PROJET

République de Djibouti

PROJET D'EXPLORATION GEOTHERMIQUE DANS LA REGION DU LAC ASSAL

SERVICES DE PREPARATION DU MANUEL D'EXECUTION DU PROJET

Référence de l'accord de financement : 2100155025466 – 2100150029643

N° d'Identification du Projet : P-DJ-FA0-001

Le Gouvernement de Djibouti a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (ainsi que d'autres bailleurs de fonds) afin de couvrir en partie le coût du Projet d'exploration géothermique dans la région du Lac Assal, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don et prêt pour financer la préparation d'un Manuel d'Exécution du Projet. Electricité de Djibouti (EdD) est l'agence d'exécution du projet.

Le projet fait partie d'un programme de développement de l'énergie géothermique visant à améliorer la qualité de vie de la population Djiboutienne en améliorant son accès à l'énergie électrique à travers l'augmentation des capacités de production d'énergie propre à Djibouti.

La première phase du programme, objet du présent projet, consiste en l'exploration du champ de vapeur géothermique du lac Assal et la confirmation des caractéristiques de la ressource géothermique du champ;

Le Projet d'exploration Géothermique dans la région du Lac Assal sera exécuté par une équipe pluridisciplinaire dédiée ancrée au sein d'EdD et composée notamment d'un directeur de projet International, d'un expert en passation de marché, et d'un comptable financier. La durée d'exécution du projet prévue est de 3 ans.

Le projet vise les principaux objectifs suivants :

Le projet est en adéquation avec les priorités définies par la Stratégie d'assistance du Groupe de la Banque à Djibouti au cours de la période 2011-2015 et de la stratégie de développement de Djibouti, l'Initiative Nationale de Développement Social(INSD).

Dans l'ensemble, le projet permettra à la Banque d'appuyer les efforts du gouvernement Djiboutien en vue de réduire les coûts de l'énergie, notamment en matière d'accès à l'électricité, en vue d'améliorer les conditions de vie de la population et des entreprises travaillant dans la zone d'influence du projet.

Le projet comporte les volets suivants :

Le Projet d'exploration Géothermique dans la région du Lac Assal comprend les composantes suivantes:

- Composante 1 – Programme de forage. Cette composante prévoit (i) des travaux préparatoires de génie civil nécessaires à l'exécution du programme de forage (financés par la BAD) ; (ii) l'exécution du programme de forage conçu par l'Entreprise de consultance en géothermie (cofinancé conjointement par le FEM, la BM et l'OFID) ; (iii) l'achat de matériaux en acier nécessaires à l'exécution du programme de forage (financés par l'AFD); et (iv) l'inspection et les tests de flux des réservoirs (financé par l'ESMAP).
- Composante 2 – Assistance technique pour le programme de forage. Cette composante inclut la fourniture d'équipement et de services de consultants pour (i) concevoir le programme de forage et le protocole de test de

puits ; (ii) exécuter le protocole de test et garantir la certification des résultats par une tierce partie et (iii) préparer une étude de faisabilité technique pour la centrale géothermique au cas où les ressources géothermiques permettent la production d'électricité à grande échelle. Ce volet sera financé par le SEFA.

- Composante 3 – Gestion du projet. Cette composante couvre les coûts du Directeur de Projet (financés par le SEFA), de l'expert en passation de marché, du comptable, des spécialistes en sauvegarde, des auditeurs, du manuel des opérations du projet et du logiciel comptable (financés par la BAD), ainsi que d'autres coûts de fonctionnement (financés par le Gouvernement de Djibouti).
- Composante 4 – Gestion Environnementale et sociale. Cette composante couvre l'exécution du plan de gestion environnementale et sociale du projet.

L'élaboration d'un Manuel d'exécution (MEP) est nécessaire afin de garantir la bonne réussite de la mise en œuvre de ce projet selon l'approche et modalités envisagées et convenue entre le gouvernement et les bailleurs de fonds finançant le projet.

L'objectif dudit manuel est de décrire les modalités de fonctionnement du projet et de donner aux différents acteurs concernés les outils nécessaires à sa mise en œuvre et à sa gestion en conformité avec le rapport d'évaluation de la BAD et le document de Projet (PAD) de la Banque Mondiale et les divers documents légaux relatifs à l'Accord de Financement convenus entre le Gouvernement de Djibouti, la BAD et l'IDA. Le manuel d'exécution comprendra le montage institutionnel du projet et toutes les modalités de mise en œuvre, les aspects de suivi-évaluation (S&E), les aspects de gestion fiduciaire y compris le volet passation de marchés et les aspects environnementaux et sociaux.

Le MEP doit(i) détailler les modes opératoires et les procédures techniques et fiduciaires (gestion financière et comptable, passation des marchés de même que les procédures relatives aux sauvegardes environnementales et sociales à appliquer dans les différentes situations rencontrées), (ii) définir le rôle et les responsabilités de chacun des intervenants et/ou partenaires, (iii) définir les mécanismes et procédures de coordination et d'exécution du projet, (iv) identifier les acteurs impliqués dans la mise en œuvre harmonieuse du projet, déterminer leur rôle et mode de fonctionnement ainsi que les modalités de prise de décision, de contrôle et d'évaluation des activités financées, et (v) définir les mécanismes de suivi et d'évaluation du projet, aussi bien pour les aspects techniques, administratifs, financiers, comptables et pour la passation des marchés. La finalisation et l'adoption de ce manuel par les autorités Djiboutiennes sont prévues pour le 1^{er} décembre 2014.

Profil recherché : Le bureau recherché doit présenter un expert généraliste ou une équipe d'experts spécialisés ayant une solide expérience de la préparation de Manuels d'Exécution de projets financés par la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, ou autres bailleurs internationaux.

Electricité de Djibouti (EdD) invite les cabinets de consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (relevé d'expérience, CV d'experts proposés, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement (du mois de Mai 2008, révisé en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte, ni de l'inviter à remettre une proposition détaillée.

Le recrutement du consultant se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque Africaine de Développement, paragraphe 3.7- méthode de sélection basée sur les qualifications des consultants (SQC).

La description détaillée du « PROJET D'EXPLORATION GEOTHERMIQUE DANS LA REGION DU LAC ASSAL » peut se trouver sur les sites suivants :

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Djibouti - Geothermal Exploration>

[Project in the Lake Assal Region - Appraisal Report.pdf](#)

<http://www->

wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/05/20/000442464_20130520095050/Rendred/PDF/682540PAD0P127010Box377300B00OUO090.pdf

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux : de 07 heures à 14 heures du samedi au jeudi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **06 Juillet 2014** à 12 heures (heure locale) et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour les services de préparation du Manuel d'Exécution du Projet d'exploration géothermique».

À l'attention : Electricité de Djibouti

Djama A. Guelleh, Directeur Général

Boulevard de la République

BP 175 Djibouti

Tel: 253.21.35.53.68

Fax: 253.21.35.43.96

E-mail: direction.68@edd.dj